

Le système d'élevage transhumant, pratique ancestrale au Burkina Faso et dans toute l'Afrique de l'Ouest, est confronté à des facteurs de vulnérabilité (crise sécuritaire, faible pluviométrie, compétition sur les ressources naturelles) qui menacent sa durabilité, fragilisent ses capacités d'adaptation et provoquent des tensions entre communautés qui résultent parfois en des conflits meurtriers.

Afin de mieux comprendre les tendances des mouvements transhumants et l'impact des fragilités sur les communautés transhumantes, l'OIM, au travers de sa **Matrice de suivi des déplacements (DTM)**, a déployé depuis juin 2019 l'outil de suivi de la transhumance (Transhumance Tracking Tool – TTT) avec le Réseau Bilateral Maroobe (RBM) et ses antennes d'organisations d'éleveurs pour faire le suivi des mouvements de transhumants au Burkina Faso.

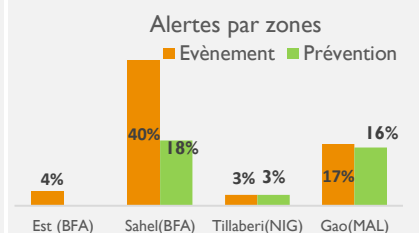
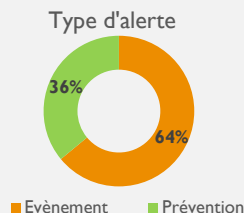
A partir d'octobre 2020, le TTT a été étendu dans les communes de Makalondi et Tera au Niger, Tessit au Mali en plus des communes de Kantchari, Seytenga et Tin-Akoff où il était déjà déployé au Burkina Faso.

Cette extension a eu lieu dans le cadre du projet « **Promotion d'une Transhumance Pacifique dans la région du Liptako Gourma** » mise en œuvre conjointement par l'OIM et la FAO et financé par le **fond de consolidation de la paix du secrétaire général des nations unies (PBF)**.

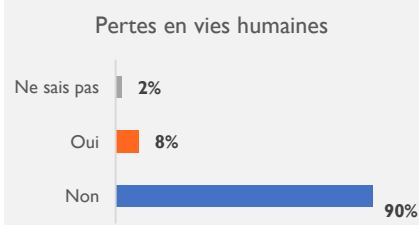
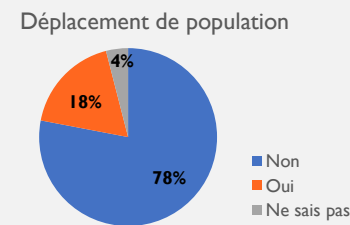
Le TTT permet de comprendre les dynamiques liées à la transhumance transfrontalière entre le Burkina Faso, le Niger et le Mali. Il combine trois composantes, **la cartographie, le comptage et l'alerte**.

Le système d'alerte a pour objectif de recenser les événements liés à l'utilisation des ressources naturelles et aux pratiques agro-pastorales dans la région transfrontalière des pays du Liptako-Gourma, de comprendre les modes de résolution de conflits existants et d'informer les autorités compétentes afin de réduire les tensions dans les communes d'intervention. Ce système permet de recenser les alertes liées à un **événement conflictuel (alerte événement)** ou à un **mouvement massif ou inattendu de bétail (alerte prévention)** qui pourrait provoquer un conflit. Ce rapport présente les données de l'outil d'alerte pour le mois de Mars 2021.

## TYPES D'ALERTE



## CONSEQUENCES DES ALERTES

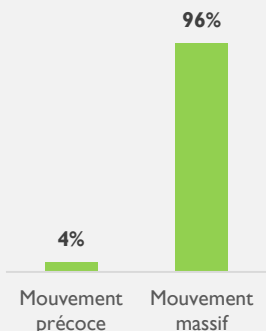


Pour ce qui concerne les alertes « préventions », de nombreux mouvements massifs ont été rapportés. Ils représentent 96 pour cent des alertes enregistrées contre 04 pour cent de mouvements précoces. Selon les informateurs clés, ces mouvements peuvent entraîner une compétition autour des ressources animales ainsi que la non-utilisation des couloirs de transhumance officiels. Ils peuvent également être à l'origine des tensions intercommunautaires (38%), de conflits agro-pastoraux (37%), et autres types de conflits (23%). Pour tous les mouvements observés, le risque qu'ils aient des conséquences néfastes est probable à 57 pour cent. Par ailleurs, 50 pour cent de ces mouvements étaient internes (43% au Mali et 07% au Burkina) contre 50 pour cent transfrontaliers (28,50% en provenance du Niger vers le Burkina Faso; 18% en provenance du Mali et à destination du Burkina Faso; 03,50% au départ du Burkina Faso et à destination du Niger). Il est à noter une baisse considérable des mouvements vers les pays côtiers comme le Togo et le Bénin à causes des mesures restrictives.

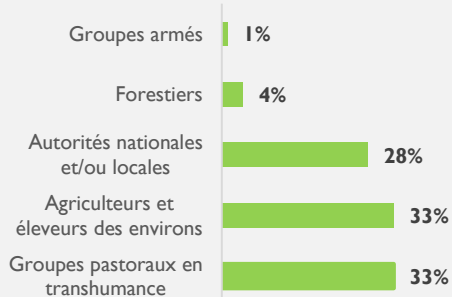
Les alertes « événements » reçues concernent principalement des tensions intercommunautaires (43%). Ces dernières sont dues à une occupation des aires de pâturages et couloirs de transhumances par certains agriculteurs et à une course au stockage du fourrage pour sa vente plus tard. Ensuite viennent les attaques de groupes armés (20%) qui procèdent à des vols de bétail, des prélèvements de taxes illégales et une intimidation des populations à travers des menaces d'assassinats. En outre, les conflits agro-pastoraux demeurent considérables (20%) et sont dus à une compétition autour des ressources animales et des dégâts dans les champs par les groupes pastoraux. A ce jour, 47 pour cent de ces événements sont résolus avec l'implication des organisations pastorales et des leaders communautaires.

### ALERTES PREVENTIONS

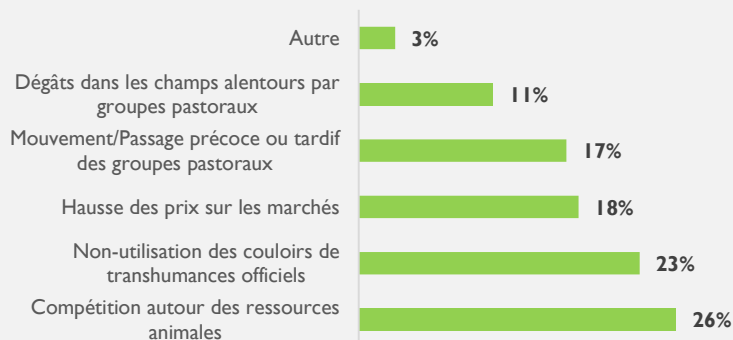
Type de mouvement



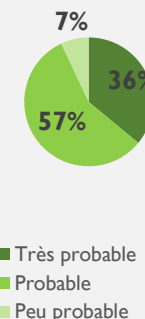
Acteurs pouvant être impliqués dans un potentiel événement futur



Conséquences probables

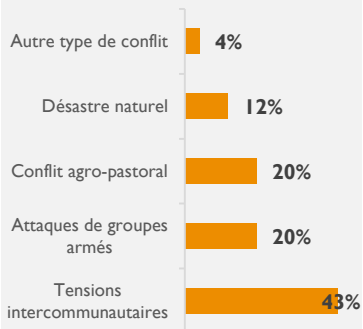


Probabilité que ce risque potentiel se concrétise

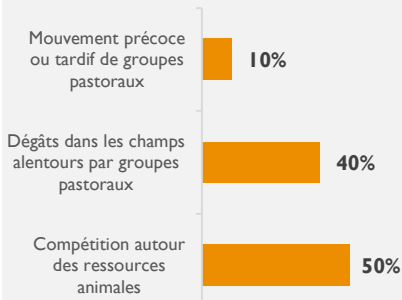


### ALERTES EVENEMENTS

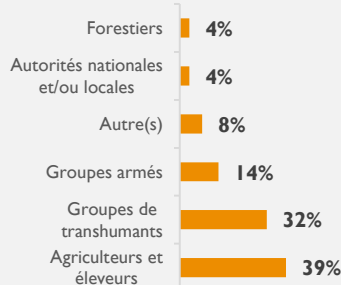
Type d'évènement



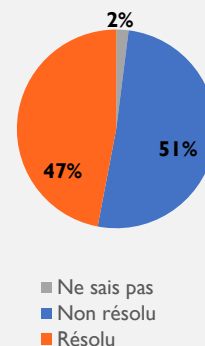
Causes des conflits agropastoraux



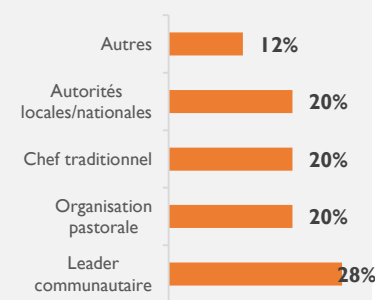
Acteurs impliqués dans l'évènement



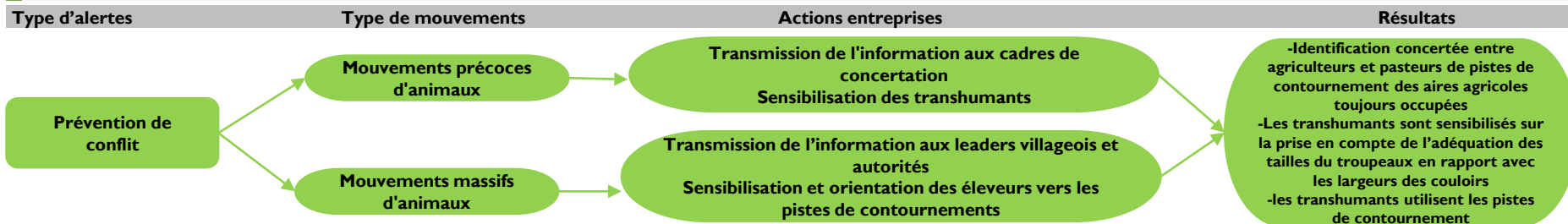
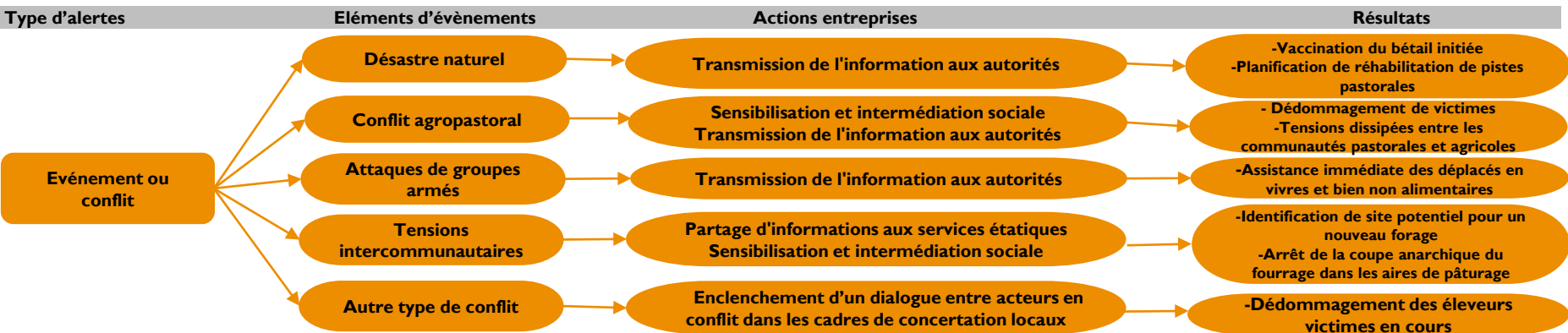
Etat de résolution



Acteurs impliqués dans la gestion du conflit



Suite à la transmission des alertes par les sentinelles et les enquêteurs aux points focaux des organisations pastorales du CRUS, RECOPA, AREN et TASSAGHT, des actions sont entreprises par différents acteurs locaux pour apporter une réponse afin d'atténuer ou apaiser une situation conflictuelle indiquée par les « alertes événements » et d'éviter un conflit ou tension intercommunautaire imminent indiqué par les « alertes prévention ». Ainsi, selon les types d'alertes correspondent des actions de résolution ou de prévention des conflits liés aux mouvements transhumants. Ces actions constituent **les réponses aux alertes**.

**REPONSES AUX ALERTES « PREVENTION »**

**REPONSES AUX ALERTES « EVENEMENTS »**


Les données collectées sur les alertes ont permis aux organisations pastorales des pays du Liptako Gourma, le Burkina Faso (CRUS; RECOPA), du Niger (AREN) et du Mali (TASSAGHT), à travers leurs différentes communautés à la base, de **remonter l'information de danger convenablement et à temps aux autorités locales, aux leaders villageois et communautaires des communes d'intervention**. Ces acteurs impliqués ont entamé des actions qui visent, pour ce qui est des alertes préventives, à éviter les conflits et les déplacements de populations qui en découlent. Quant aux alertes liées à un conflit, les acteurs ont atténué les effets de certains événements conflictuels liés à la transhumance par les dédommagements des victimes, l'intermédiation sociale, la sensibilisation sur les risques de conflits et l'adoption de stratégies adaptatives. Des actions sont toujours en cours afin d'avoir des résultats satisfaisants sur la résolution de tous les conflits rapportés par les alertes «événements» et de tous les mouvements relevés par les alertes «prévention».

En outre, des cadres de concertation et des mécanismes de gestion des conflits liés à la transhumance où sont d'office membres les acteurs déjà impliqués dans la gestion des alertes observées, optimiseront les réactions aux alertes. A cet effet, le Comité National de la Transhumance (CONAT), le Comité Régional de la Transhumance (CORET) du Sahel ainsi que les démembrés de l'observatoire national de Prévention et de gestion des conflits communautaires au Burkina Faso contribuent énormément. Il en est de même pour la Commission foncière communale (COFO) de Tessit, celle locale du Cercle Assongo et l'Equipe des personnes ressources communales (EPRC) de Tessit redynamisées au Mali, les Commissions foncières communales (COFOCOM), les Commissions foncières de base (COFCOB) et les Comités de paix renforcées au Niger.